



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Savoie

Commune : Yvoire

Autres communes :

R500

Appellation : Porte de Genève

Monument(s)

Appellation : Porte de Genève

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/08/1943

Étendue de la protection : Classement par arrêté du 24 août 1943

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.